



Faire venir un parent en France

Par **yasnaki**, le **30/05/2013** à **10:04**

Naturalisé depuis décembre 2012, je voudrais faire venir en France ma mère qui est déjà sur ma charge. J'ai un CDI et gagne suffisamment pour la soutenir financièrement ici.

Elle habite actuellement dans un pays hors l'EU. Elle est divorcée et complètement seule, je suis sa fille unique. Elle est de moins et moins capable de s'occuper d'elle-même à cause d'un traumatisme de la hanche.

Je serai très reconnaissante si vous pouvez m'indiquer (ou me diriger vers un site avec) les infos, démarches à suivre, conditions à remplir (salaire, surface d'habitation...).

Merci par avance.
Cordialement,
yasna